



La Moselle, principal cours d'eau des Vosges, naît à 725m d'altitude, à Bussang. Elle est un lieu de pêche en nympe à vue idéal dans les Vosges, ce que peu de cours d'eau autorisent. Cette technique vise principalement les ombres mais les truites farios ne sont pas en reste, plus farouches et plus discrètes, elles exigent une approche soignée.

La société de pêche offre à ses adhérents un parcours de pêche de 30 km au total sur deux rives. Ces parcours sont alevinés régulièrement en automne et en cours d'année en **truite fario**.

Tous les parcours sont classés en première catégorie.

5 Communes font partie de l'URNE (Union Réciproitaire du Nord Est) : Bussang, St Maurice/Moselle, Fresse/Moselle et Le Thillot.

+ **toutes les Vosges (sauf Le Ménil – Rupt – Ferdrup – La Bresse – Cornimont – Saulxures – Docelles/Tendon – Gérardmer – Le Tholy – Vagney – Ventron)**

+ **17 départements**

La réciprocité gratuite est valable pour les pêcheurs de toute la France possédant la carte de pêche réciproitaire interfédérale des secteurs EHGO (entente Halieutique grand Ouest) et CHI (Club Halieutique Interdépartemental) qui sont les équivalents de notre URNE pour les parties centre/ouest et sud de la France.

Tarifs permis rivière :

114 € Carte annuelle avec URNE
8 € Jeune moins de 12 ans, **(1 seule ligne)** (idem pour les 7 communes)
25.20 € (pour Bussang – Fresse – Le Thillot) – Jeunes de 12 à 17 ans.
40 € (pour St Maurice/Moselle) Jeunes de 12 à 17 ans.
42 € promo Femme **(1 seule ligne)** (idem pour les 7 communes)
19.50 € (pour Bussang) et 20 € (pour St Maurice/Moselle) Carte journalière
36.50 € Carte hebdomadaire (idem pour les 7 communes)

Les cartes de pêche "Découverte moins de 12 ans", "Personne mineure", "Découverte Femme" et "Hebdomadaire" bénéficient gratuitement de la réciprocité inter-groupement si la carte de pêche est prise dans une association de pêche en Réciprocité interdépartementale et si leur département d'origine applique le tarif préconisé nationalement.

Dates d'ouverture de la pêche en rivière : 14 mars 2026 – 20 septembre 2026

Début pêche ½ heure avant lever du soleil - Fin pêche ½ heure après coucher du soleil

Photo obligatoire pour tout type de carte en rivière quelle que soit la durée de validité

BUSSANG

Président : M. Francis MASSY 16 route de Chamaka 03 29 61 50 65

Dépositaire : Bureau d'information touristique de Bussang : 8 avenue de la Gare - 03 56 11 00 90. (carte étangs et rivière)

80 € carte annuelle Adulte locale

Pêche dans la Moselle – Ruisseau de la Hutte – Ruisseau du Séchenat – Ru de Lamerey – Ru de Noiregoutte

L'étang des Sources (fermé jusqu'à nouvel ordre pour travaux) de Bussang est classé en première catégorie et dépend de la carte de pêche en rivière.

Tarifs étang Fernand AIGUIER et étang LAMBOLEY ouverture le 08/05/2026, fermeture le 01/11/2026 :

50 € carte annuelle (adultes et + de 16 ans) / **25 €** enfants - de 16 ans,

25 € carte hebdomadaire (adultes et + de 16 ans) / **10 €** - de 16 ans,

10 € carte journalière (adultes et + de 16 ans) / **5 €** - de 16 ans.

20 € pêcheurs de Bussang titulaires d'une carte rivière, achetée auprès de la Société de pêche de Bussang.

10 € - de 16 ans de Bussang avec carte rivière, achetée auprès de la Société de pêche de Bussang.

Parcours pêche dédié aux familles de 200m départ du parking de la Place de la Mouline, carte de pêche rivière obligatoire. 1 canne par pêcheur.

Hébergements labellisés accueil pêche à Bussang :



M. Lienard : Chalet 5 personnes (en centrale de résa)

Mme et M. Bovalo : Maison Mitoyenne 10 personnes (en centrale de résa)

Mme et M. Ringlé : Chalet La Prague : 5 personnes (maxi 8 pers si enfants) 4 route de Chamaka

SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE

Président : M. Gérôme FRECHIN 22bis rue du 1^{er} Morvan 03 29 25 25 79 ou 06 08 69 56 50.

Renseignements : M. Pierre VANNSON 06 10 31 27 77 - pierre.vannson51@gmail.com

Dépositaire : Bureau d'information touristique de Saint-Maurice-sur-Moselle 28bis rue de Lorraine 03 56 11 00 90 (carte étang Morteville et rivière).

Tarifs permis rivière : carte annuelle sans urne 86 €

Pêche dans la Moselle – Ru de Presles -Ru des Charbonniers – Goutte du Rieu – Goutte des Tilleuls – Haut rue de Feigne

Tarifs étang de Morteville : ouverture le 27 avril 2025, fermeture le 05 octobre 2025

Avril – mai – juin 7h à 21h et Septembre 7h à 20h les week-end et jours fériés

Juillet – août tous les jours de 7h à 21h

55 € Carte annuelle habitants de Saint-Maurice

65 € autres localités et touristes

30 € jeunes de moins de 16 ans

40 € pêcheurs de Saint-Maurice titulaires d'une carte rivière

50 € Carte mensuelle (à partir du 01/07/2024)

40 € Carte hebdomadaire (à partir du 01/07/2025)

15 € Carte journalière

Hébergement labellisé accueil pêche à St Maurice/Moselle :

Mme Genêt : appartement dans ferme rénovée 8 personnes



FRESSE-SUR-MOSELLE

Président : M. Florent ANTOINE 23 rue du 3^{ème} RTA – Bussang 06 06 82 25 53

Dépositaire : Hot Vosges Telecom 4bis rue de Lorraine 03 29 26 53 11 (pour l'étang du Frac)

Tarifs permis rivière : carte annuelle personne majeure 88 € - carte journalière : 20 €

Pêche dans la Moselle - Ru de la Colline de Fresse

Tarifs étang du Frac : accès PMR - Ouverture 14/04 – Fermeture 01/11/2024

Pêche à la Carpe en No-Kill, les poissons devront être relâchés vivants

Du 14/04 au 01/06 ouverts les samedis-dimanches et jours fériés uniquement, tous les jours le reste de la période

40 € carte annuelle habitants de Fresse

15 € carte journée (à partir du 21/05/2)

55 € autres localités et touristes

30 € carte semaine (à partir du 01/07/2)

16 € jeunes de 10 à 16 ans

45 € carte quinzaine (à partir du 01/07/2)

25 € pêcheurs de Fresse titulaires d'une carte rivière

50 € carte mensuelle (à partir du 01/07/2)

LE THILLOT

Président : M. Mathieu GRINGER

Dépositaires : Tabac Presse des Vallées : 12 rue Charles de Gaulle - 03 29 62 16 21 (étang de Chaume)

Garage du Centre : 18 avenue de Verdun 03 29 25 01 17 (pêche en rivière).

**Tarifs permis rivière : carte annuelle sans urne 88 € (pêche Le Thillot et Fresse-sur-Moselle)
carte journalière : 20 €**

Pêche dans la Moselle jusqu'en limite communale du Ménil et de Ramonchamp

Tarifs étang de Chaume : ouverture 01 mai – fermeture 01 novembre

Mai – juin et octobre : week-end et jours fériés / Juillet – août et septembre : tous les jours

55 € Carte annuelle adulte / **27,50 €** - de 16 ans

30 € Carte mensuelle adulte / **15 €** - de 16 ans

20 € Carte hebdomadaire adulte / **10 €** - de 16 ans

10 € Carte journalière adulte / **5 €** - de 16 ans.

LE MÉNIL

Président : M. François CHOFFEL 48 Grande Rue 03 29 25 02 94 // 06 88 33 66 65 //

cl.frachofel@orange.fr (M.CHOFFEL est également dépositaire des cartes de pêche)

Dépositaire : Bureau d'information touristique du Ménil Place du 1^{er} RCP 03 56 11 00 90

Tarifs permis rivière + étang des Fenesses (ouverture 1^{er} mai) :

95 € Carte annuelle personne majeure (110 € avec réciprocité GAP)

26 € Carte annuelle jeune 12-17 ans (34 € avec réciprocité GAP)

8 € Carte annuelle découverte jeune - de 12 ans (10 € avec réciprocité GAP)

21 € Carte journalière (23 € avec réciprocité GAP)

36.50 € Carte hebdomadaire avec CPMA (44.50 € avec réciprocité GAP)

42 € Carte annuelle « découverte femme » (50 € avec réciprocité GAP).

Attention réciprocité avec les secteurs de la Vallée de la Moselotte GAP (Le Ménil - La Bresse – Cornimont – Saulxures – Docelles/Tendon – Gérardmer – Le Tholy – Vagney – Ventron) **mais pas avec l'URNE**

RUPT-SUR-MOSELLE

Président : M. Etienne COLLE 21 rue du Pavé 03 29 24 39 80 ou 06 44 91 83 97.

Dépositaires : POINT VERT 5 rue Jean Desbordes 03 29 24 57 55.

CAMPING DE MAXONCHAMP 3 rue du camping 03 29 24 30 65 ou 06 74 73 95 22

Tarifs permis rivière : étangs de Saulx et Moselle :

93 € Carte annuelle adulte / **40 €** Carte annuelle femme

22 € Carte annuelle 12-17 ans / **7 €** Carte annuelle - de 12 ans

35 € Carte hebdomadaire adulte

21 € Carte journalière adulte

Tarifs étangs de Saulx : **Pêche à la Carpe en No-Kill, les poissons devront être relâchés vivants**

40 € Carte annuelle adulte **10 €** Carte journalière adulte

Du 09/03 au 07/07 et du 21/09 au 24/11 : ouvert les samedis-dimanches et jours fériés uniquement,

Du 08/07 au 15/09 : ouvert tous les jours.

RAMONCHAMP

Président : M. Gérard JACQUEL 12 rue des Tilleuls 06 01 05 28 18.

Dépositaire : Actu PC 44 rue d'Alsace 03 29 25 88 25.

Tarifs permis rivière + étang PINGANT :

88.50 € Carte annuelle adulte avec timbre CPMA / **51,80 €** sans timbre CPMA

17.50 € Carte journalière adulte avec timbre CPMA / **12 €** sans timbre CPMA.

Pour tous les étangs dépendants des associations de pêche locales, du fait de son adhésion, le pêcheur est considéré comme ayant pris connaissance des statuts et déclare y adhérer. Panier à poisson individuel obligatoire. Amorçage, pêche à l'asticot, à la cuillère sont interdits.

VENTES APPÂTS ET MATÉRIEL

AU PANIER GARNI : 03 29 61 50 60 - Email : lepaniergarni.bussang88@gmail.com

17 place de la Mairie - BUSSANG

Vente d'appâts : teignes et vers de terre

ESPRIT ZOO : 06 40 09 82 46 – 8bis rue de Lorraine – FRESSE SUR MOSELLE

Vente matériel de pêche et d'appâts

INTERMARCHÉ : 03 29 25 00 76 – Rte du Ménil, lieu-dit du Prey - LE THILLOT

Vente de petit matériel de pêche et d'appâts

UNIVERS PÊCHE 88 : 03 29 22 21 88 - 28 rue des Brasseries – REMIREMONT –

Site internet : <https://universpeche88.fr/>

Vente équipement de pêche et appâts

TOTAL ABEL SERVICE : 03 29 24 14 56 – 814 rue du Beu – SAULXURES/MOSELOTTE

Site internet : <https://www.abel-services-88.fr>

Vente équipement de pêche et appâts

DÉCATHLON : 03 29 81 18 70 - Av de St Dié – ÉPINAL

VOSGES PÊCHE CHAVELOT : 09 71 9 71 55 – 1 rue de la Plaine - CHAVELOT

MONITEURS PÊCHE

Eric VINCENT : 06 10 09 63 16 – mail : eric.vincent@sejour-alsace.com
site internet : <https://www.sejour-alsace.com/peche/>
Pêche à la mouche – Cours à la base nautique de Saulxures/Moselotte

Sébastien MOREL : 06 59 46 56 95 - site internet : <http://www.seb-peche-vosges.fr/>

Marc COLLINET : site internet : <https://www.vosgesnaturepeche.fr/>

Mathieu ROMAIN : 06 71 05 29 59 – mail : guide@prestapeche.com
Site internet : <http://www.prestapeche.com/>

Jonathan VAXELAIRE : 06 15 40 05 41- mail : pechepasapas@outlook.fr
<https://comptoirdespecheurs.com/9696-Vaxelaire-Jonathan-:-Une-passion-devenue-m%C3%A9tier-!>

PÊCHE SANS MATÉRIEL

Le Paradis du Pêcheur : 03 29 63 33 95 ou 06 08 73 80 81 - mail : paradisdupecheur88@gmail.com
370 Route d'Épinal, 88400 Gérardmer

Accès gratuit sans permis pour adultes et enfants accompagnés d'un adulte. On paie le poisson au kg.

Il est formellement interdit de remettre le poisson à l'eau. Location de canne : 3.50 euros la canne.

Vente d'appâts. Restaurant sur place. **Pique-nique interdit.** En juin, ouverture uniquement le weekend de 8h à 19h. À compter de juillet, ouverture 7j/7 de 8h à 19h, jusqu'à début septembre.

LIEUX ACCÈS AMÉNAGÉS PMR

Fresse sur Moselle : Étang du Frac – Cornimont – Ventron – Vagney - Lispach (La Bresse) –
Bains-les-Bains – Lamarche – Celle-sur-Plaine – Épinal (Igney, Chavelot, Chaumousey) – Aumontzey
– Harsault – Mirecourt -Rambervillers – Ménil-sur-Belvitte – Senones – St Dié – Le Tholy (La Forge)

PÊCHE À LA MOUCHE

Zones no-kill : La Clairie à La Bresse

Confluent avec la Moselotte jusqu'au pont des pompiers à Cornimont

Entre Pont des Amias et piquet métallique à Saulxures sur Moselotte

Passerelle terrain de jeu et pont suivant à Ventron

Lieu dit « le Vieux Pont » 600m à l'aval et Pont route de la Gare à Thiéfosse

GAP

Base nautique de Saulxures/Moselotte (voir flyer spécifique)

PÊCHE SPORTIVE

AlaLimonade : 7b Rue du Stade, 88560 Saint-Maurice-sur-Moselle
Tél +33 (0)6 37 94 56 21 Email : alalimonade@orange.fr